

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

États financiers semestriels non audités – 2023
Au 30 juin 2023 et pour le semestre clos à cette date



NEXTEDGE
CAPITAL

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière.....	2
États de la situation financière (non audités)	3
États du résultat global (non audités).....	4
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audités).....	5
Tableaux des flux de trésorerie (non audités).....	6
Inventaire du portefeuille (non audité) – 30 juin 2023	7
Notes des états financiers semestriels (non audités) – 30 juin 2023	10
Renseignements généraux.....	26

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le « gestionnaire ») est responsable des états financiers semestriels non audités ci-joints et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers semestriels non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp. à titre de gestionnaire et fiduciaire. Ils ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers semestriels non audités.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans l'intérêt supérieur des porteurs de parts.

Respectueusement,



Robert Anton
Président



David Scobie
Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.
Le 29 août 2023

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

États de la situation financière (non audités)

Aux	Note	30 juin 2023	31 décembre 2022
ACTIF			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	5,6	21 734 269	15 599 250
Trésorerie		429 783	574 640
Souscriptions à recevoir		14 956	28 920
Montant à recevoir pour la vente de placements		841 366	
Dividendes à recevoir		97 577	30 465
Total des actifs		23 117 951	16 233 275

PASSIF

Passifs courants

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	5,6	51 117	56 230
Montant à payer pour l'achat de placements		891 474	-
Distributions à payer		91 848	67 126
Rachats à payer		6 705	-
Frais d'administration à payer		66 430	-
Frais de gestion à payer		45 710	27 060
TVH à payer		12 895	2 635
Total des passifs		1 166 179	153 051
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		21 951 772	16 080 224

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie

Catégorie A		817 651	587 597
Catégorie F		21 134 121	15 492 627
		21 951 772	16 080 224

Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie

Catégorie A	7	78 049	56 417
Catégorie F	7	1 995 144	1 479 532

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Catégorie A		10,48	10,42
Catégorie F		10,59	10,47

Approuvé par Next Edge Capital Corp.



Robert Anton
Président



David Scobie
Chef de l'exploitation

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

États du résultat global (non audités)

Semestres clos les 30 juin	Note	2023	2022
Produits (perte)			
Revenu d'intérêts aux fins de distribution		35 787	-
Dividendes		271 284	779
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets		(570)	(29)
Profit (perte) net réalisé à la vente de placements		421 735	-
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	6	172 499	(13 390)
Profit net (perte nette) sur les placements		594 234	(13 390)
Total des produits (de la perte)		900 735	(12 640)
Charges			
Frais de gestion		83 643	-
Frais d'administration		42 152	1 096
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts		23 275	1 076
Honoraires d'audit		27 487	10 163
Droits de garde		2 345	1 925
Honoraires juridiques		20 199	2 413
Honoraires du comité d'examen indépendant		9 290	527
Taxe de vente harmonisée		20 499	-
Coûts de transaction		20 020	222
		248 910	17 422
Moins : charges prises en charge par le gestionnaire		(22 140)	(17 200)
Total des charges		226 770	222
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
		673 965	(12 862)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie			
Catégorie A		19 502	(4 510)
Catégorie F		654 463	(8 352)
		673 965	(12 862)
Nombre moyen de parts en circulation			
Catégorie A		68 517	27 000
Catégorie F		1 814 559	50 000
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Catégorie A		0,28	(0,17)
Catégorie F		0,36	(0,17)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audités)

Pour les semestres clos les 30 juin	2023	2022
Catégorie A		
Au début de la période	587 597	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	19 502	(4 510)
Produit et contrepartie au titre de l'émission de parts	236 519	270 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	17 720	-
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(24 999)	-
Distributions aux porteurs de parts rachetables	(18 688)	-
À la fin de la période	817 651	265 490
Catégorie F		
Au début de la période	15 492 627	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	654 463	(8 352)
Produit et contrepartie au titre de l'émission de parts	6 047 259	500 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	369 934	-
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(934 221)	-
Distributions aux porteurs de parts rachetables	(495 941)	-
À la fin de la période	21 134 121	491 648

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Tableaux des flux de trésorerie (non audités)

Pour les semestres clos les 30 juin	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	673 965	(12 862)
Ajustements de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Produit de la vente de placements	8 644 802	-
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	570	-
(Profit net réalisé) perte nette réalisée à la vente de placements et de dérivés	(421 735)	29
Achat de placements	(14 140 592)	(759 578)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(172 499)	13 390
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(67 112)	(779)
Augmentation (diminution) des autres créditeurs et des charges à payer	95 340	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(5 387 261)	(759 800)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(102 253)	-
Produit de l'émission de parts rachetables	6 297 742	770 000
Montant versé au rachat de parts rachetables	(952 515)	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	5 242 974	770 000
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(570)	(29)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(144 857)	10 171
Trésorerie au début de la période	574 640	-
Trésorerie à la fin de la période	429 783	10 171
La trésorerie comprend :		
Fonds en banque	429 783	10 171
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :		
Intérêts reçus (versés)	35 787	-
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt à la source	204 172	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Inventaire du portefeuille (non audité) – 30 juin 2023

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Positions acheteur (98,9 %)		
	Actions canadiennes (98,9 %)		
	Automobiles et composantes d'automobile (3,0 %)		
9 400	Linamar Corp.	594 319	654 428
	Total – Automobiles et composantes d'automobile	594 319	654 428
	Banques (6,0 %)		
6 700	Banque Nationale du Canada	661 675	661 290
5 200	Banque Royale du Canada	704 973	657 904
	Total – Banques	1 366 648	1 319 194
	Biens d'équipement (6,0 %)		
10 124	Bombardier Inc.	425 680	661 198
18 950	Groupe SNC-Lavalin Inc.	465 384	658 513
	Total – Biens d'équipement	891 064	1 319 711
	Services commerciaux et professionnels (3,0 %)		
32 900	TELUS International CDA Inc.	861 889	660 961
	Total – Services commerciaux et professionnels	861 889	660 961
	Distribution de produits de consommation discrétionnaire et commerce de détail (3,0 %)		
7 398	Dollarama Inc.	586 057	663 749
	Total – Distribution de produits de consommation discrétionnaire et commerce de détail	586 057	663 749
	Services aux consommateurs (3,0 %)		
6 468	Restaurant Brands International Inc.	536 006	664 328
	Total – Services aux consommateurs	536 006	664 328
	Distribution de biens de consommation de base et commerce de détail (12,0 %)		
9 583	Alimentation Couche-Tard Inc.	562 887	650 973
4 232	George Weston Ltée.	701 274	662 816
5 465	Les Compagnies Loblaw limitée	652 653	662 795
8 700	Metro Inc.	634 767	650 934
	Total – Distribution de biens de consommation de base et commerce de détail	2 551 581	2 627 518
	Énergie (17,8 %)		
36 400	ARC Resources Ltd.	607 590	643 188
8 852	Canadian Natural Resources Ltd.	637 199	659 297
13 200	Enbridge Inc.	703 209	649 968
28 000	PrairieSky Royalty Ltd.	569 258	648 481
16 800	Suncor Énergie Inc.	697 532	652 848
12 400	Corporation TC Énergie	662 881	663 896
	Total – Énergie	3 877 669	3 917 678

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Inventaire du portefeuille (suite) (non audité) – 30 juin 2023

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Fiducies de placement immobilier (« FPI ») – (9,0 %)			
30 100	Fonds de placement immobilier Allied AltaGas Ltd.	676 568	653 772
10 600	Fiducie de placement immobilier Boardwalk	615 616	659 214
34 300	Fonds de placement immobilier RioCan	687 436	661 304
Total – Fiducies de placement immobilier		1 979 620	1 974 290
Services financiers (3,0 %)			
6 000	Goeasy Ltd.	579 378	663 480
Total – Services financiers		579 378	663 480
Matériaux – (6,0 %)			
10 067	Mines Agnico Eagle Limitée	721 376	665 932
11 500	Wheaton Precious Metals Corp.	747 637	658 835
Total – Matériaux		1 469 013	1 324 767
Logiciels et services (3,0 %)			
4 742	CGI Inc.	543 006	662 457
Total – Logiciels et services		543 006	662 457
Services de télécommunications (6,0 %)			
10 900	BCE Inc.	667 556	658 360
25 400	TELUS Corp.	692 258	654 812
Total – Services de télécommunications		1 359 814	1 313 172
Transport (3,1 %)			
6 300	Chemin de fer Canadien Pacifique Itée	635 996	674 100
Total – Transport		635 996	674 100
Services publics (15,0 %)			
27 700	AltaGas Ltd.	665 797	659 260
15 400	Capital Power Corp.	706 589	648 340
11 601	Fortis Inc.	649 614	662 301
17 500	Hydro One Ltd.	636 109	662 375
53 400	TransAlta Corp.	641 534	662 160
Total – Services publics		3 299 643	3 294 436
Total des actions canadiennes		21 131 703	21 734 269
Total des positions acheteur		21 131 703	21 734 269
Positions vendeur (-0,2 %)			
Options vendues (se reporter aux informations sur les options)		(32 606)	(51 117)
Total des positions vendeur		(32 606)	(51 117)
Coûts de transaction		(10 329)	-
Total du portefeuille de placements (98,7 %)		21 088 768	21 683 152

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund
Inventaire du portefeuille (suite) (non audité) – 30 juin 2023

	Juste valeur (\$)
Trésorerie – (2,0 %)	429 783
Autres actifs, déduction faite des passifs (-0,7 %)	(161 163)
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)	21 951 772

Participation sous-jacente	Type d'options	Nombre des options	Coût d'exercice (\$)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Options vendues						
ALLIED PROPERTIES REAL ES@23 OPTION D'ACHAT, 21 JUILLET 2023	Option d'achat	(20)	23	21 juill. 2023	(900)	(200)
ARC RESOURCES LTD@17,5 OPTION D'ACHAT, 21 JUILLET 2023	Option d'achat	(100)	17,5	21 juill. 2023	(3 200)	(6 100)
ARC RESOURCES LTD@18 OPTION D'ACHAT, 21 JUILLET 2023	Option d'achat	(75)	18	21 juill. 2023	(2 325)	(2 625)
BOMBARDIER INC@64 OPTION D'ACHAT, 21 JUILLET 2023	Option d'achat	(30)	64	21 juill. 2023	(4 920)	(8 865)
BOMBARDIER INC@66 OPTION D'ACHAT, 21 JUILLET 2023	Option d'achat	(10)	66	21 juill. 2023	(2 420)	(1 840)
DOLLARAMA INC@86 OPTION D'ACHAT, 21 JUILLET 2023	Option d'achat	(30)	86	21 juill. 2023	(3 500)	(11 999)
LINAMAR CORP@68 OPTION D'ACHAT, 21 JUILLET 2023	Option d'achat	(35)	68	21 juill. 2023	(4 730)	(9 363)
LINAMAR CORP@72 OPTION D'ACHAT, 21 JUILLET 2023	Option d'achat	(10)	72	21 juill. 2023	(1 350)	(675)
PRAIRIESKY ROYALTY LTD@24 OPTION D'ACHAT, 21 JUILLET 2023	Option d'achat	(50)	24	21 juill. 2023	(2 100)	(1 200)
GROUPE SNC-LAVALIN INC@34 OPTION D'ACHAT, 21 JUILLET 2023	Option d'achat	(70)	34	21 juill. 2023	(5 411)	(7 700)
TELUS INTERNATIONAL CDA@23,5 OPTION D'ACHAT, 21 JUILLET 2023	Option d'achat	(50)	23,5	21 juill. 2023	(1 750)	(550)
Total – position vendeur					(32 606)	(51 117)
Total des options					(32 606)	(51 117)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (non audités) – 30 juin 2023

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Veritas Next Edge Premium Yield Fund (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement de placement constituée comme une fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario et régie selon une déclaration de fiducie datée du 15 octobre 2021. Le Fonds est divisé en parts de participation (« parts ») qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Le Fonds compte trois catégories de parts : les parts de catégorie A, les parts de catégorie F et les parts de catégorie I. Le Fonds peut offrir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Toutes les catégories de parts du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts. Chaque catégorie de parts est destinée à un type différent d'investisseurs. Toutes les catégories de parts ont les mêmes stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à une ou plusieurs caractéristiques, notamment les frais de gestion, les charges, les frais de rachat, les commissions ou les distributions. La valeur liquidative par part de chacune des catégories est différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts.

L'objectif de placement du Fonds est de générer une croissance du capital et des revenus à long terme en investissant principalement dans les titres de participation d'émetteurs canadiens et de verser des distributions en espèces mensuelles. Le Fonds utilisera des stratégies de vente d'options couvertes pour améliorer le rendement de son portefeuille de placements.

Le Fonds vise à atteindre son objectif de placement en investissant principalement dans un portefeuille de titres choisis par Veritas Asset Management Inc. (« Veritas ») à partir de résultats de recherche indépendants sur le marché des titres fournis par Veritas Investment Research Corporation, société du même groupe (le « portefeuille Veritas »). Le sous-conseiller du Fonds est Veritas Asset Management Inc. (le « sous-conseiller »).

Le Fonds a commencé à investir en fonction de son objectif de placement le 27 juin 2022, Veritas Asset Management Inc. (le « sous-conseiller ») agissant à titre de sous-conseiller du Fonds.

Le Fonds est géré par Next Edge Capital Corp. (le « gestionnaire »). Fiducie RBC Services aux investisseurs est le dépositaire, l'agent chargé de la tenue des registres, l'agent des transferts et l'agent d'évaluation du Fonds. Le siège social du Fonds est situé au 1, Toronto Street, bureau 200, Toronto (Ontario) Canada, M5C 2V6.

Les états financiers semestriels ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 29 août 2023.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers semestriels ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers semestriels ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers semestriels sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Les instruments financiers comprennent des actifs et passifs financiers, comme les titres de créance, les titres de participation, les fonds communs de placement à capital variable, les instruments dérivés, la trésorerie et les autres créances clients et dettes fournisseurs. Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci.

Classement et évaluation

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Selon cette norme, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. L'évaluation et la décision à l'égard du modèle économique utilisé représentent un jugement comptable. Le Fonds classe ses placements selon les modèles économiques qu'il applique pour gérer ces actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels qui y sont liés. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et son rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds s'intéresse d'abord à la juste valeur et c'est cette information qu'il utilise pour évaluer le rendement et prendre des décisions. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la JVRN.

Plus spécifiquement, les placements, les actifs et passifs dérivés et les ventes à découvert, le cas échéant, du Fonds sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds relative à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement inscrits à leur juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN s'approche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Dépréciation

En vertu d'IFRS 9, une entité doit comptabiliser une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur des actifs financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG. Les actifs financiers détenus par le Fonds qui sont évalués à la JVRN ne seront pas assujettis à la nouvelle exigence relative à la comptabilisation d'une correction de valeur.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (suite) (non auditées) – 30 juin 2023

Pour ce qui est des créances, le Fonds prend en considération l'analyse des données historiques et les informations prospectives pour déterminer toute perte de crédit attendue. À la date des présents états financiers, toutes les créances doivent être réglées dans un avenir rapproché. Le Fonds estime que la probabilité de défaillance est presque nulle puisque ces instruments présentent un faible risque de défaillance et que la capacité des contreparties à respecter leurs obligations contractuelles dans un avenir rapproché est solide. Aucune correction de valeur n'a été comptabilisée puisqu'une telle dépréciation n'aurait pas d'incidences importantes sur les états financiers semestriels.

Juste valeur et évaluation ultérieure des instruments financiers

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont évalués par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. Les titres à revenu fixe, les débentures et les autres instruments d'emprunt, y compris les placements à court terme, sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds — le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour les positions vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elles soient liquidées ou expirées.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif dans les états de la situation financière. La prime est évaluée à la clôture de chaque jour ouvrable ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, du jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (la « date d'évaluation ») à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements » à l'état du résultat global. Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un profit égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le profit réalisé ou la perte subie. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent qu'avait acheté le Fonds. Le profit ou la perte que réalise ou subit le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est liquidée est constaté à titre de « Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements » à l'état du résultat global.

L'évaluation de tous les bons de souscription qui ne sont pas négociés en Bourse est établie au moyen du modèle de Black-Scholes.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (suite) (non auditées) – 30 juin 2023

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative à la date d'évaluation est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la quatrième décimale au plus.

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part, à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

Le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») aux fins des états financiers selon les IFRS est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêts aux fins de distribution est comptabilisé à mesure qu'il est réalisé.

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi. Les revenus de dividendes sont présentés avant les retenues d'impôt à la source non recouvrables, qui sont présentées séparément dans l'état du résultat global.

Le « revenu d'intérêts aux fins de distribution » qui figure à l'état du résultat global correspond à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les profits et pertes réalisés sur les opérations de titres sont calculés selon le coût moyen.

La variation d'une période à l'autre de l'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds sont imputés au résultat net de la période.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (suite) (non auditées) – 30 juin 2023

La juste valeur des placements de portefeuille, des avoirs et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change de clôture en vigueur à la date d'évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et aux montants à recevoir et à payer sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets », et les profits et pertes de change se rapportant aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou à la JVRN sont présentés sous les postes « Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans l'état du résultat global.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la catégorie au cours de la période.

Attribution de produits et de charges

Les profits ou pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables à chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts sont affectés à la catégorie correspondante en conséquence. Toutes les charges d'exploitation sont reprises par le gestionnaire et recouvrées auprès du Fonds.

Imposition

Le Fonds est une fiducie d'investissement à participation unitaire en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

4. NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Il n'y avait aucune norme publiée mais non encore en vigueur à la date de publication des états financiers semestriels dont l'application aurait une incidence sur le Fonds. Le Fonds adoptera les normes applicables lorsqu'elles entreront en vigueur.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (suite) (non auditées) – 30 juin 2023

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers semestriels, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers semestriels :

Évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés non cotés sur un marché actif

De temps à autre, le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des titres non cotés, des titres privés ou des dérivés. Les titres non cotés sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est évaluée par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. La juste valeur des titres privés est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui peuvent être fondés, en partie, sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre notamment des comparaisons effectuées avec des cours de titres comparables ou semblables, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire afin de garantir qu'elles sont raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente liée à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Les risques perçus liés à la solvabilité des émetteurs, à la prévisibilité des flux de trésorerie et à la durée jusqu'à l'échéance ont tous un effet sur la juste valeur des titres privés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre à l'entité que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

6. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du Fonds l'exposent à divers risques dont le risque de concentration du portefeuille, le risque de crédit, le risque lié au taux d'intérêt, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de change et l'autre risque de prix). Elles sont également exposées au risque lié au secteur des marchandises, au risque lié aux emprunts, au risque de crédit, au risque lié à la cybersécurité, au risque lié aux instruments dérivés, au risque lié aux titres de participation, au risque lié au partage de renseignements fiscaux, au risque de change, au risque lié au taux d'intérêt, au risque lié aux lois et aux litiges, au risque lié aux capitaux empruntés, au risque lié aux catégories multiples, au risque lié aux options, au risque lié à la volatilité des cours, au risque lié aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres et au risque lié aux prêts de titres, au risque lié au secteur, au risque lié aux ventes à découvert, au risque lié aux marchés boursiers, au risque lié aux porteurs de titres importants et au risque lié à l'imposition.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (suite) (non auditées) – 30 juin 2023

Le Fonds peut investir dans des dérivés ou les utiliser à des fins de couverture ou à d'autres fins, conformément à son objectif de placement et en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Le Fonds peut recourir à la couverture du risque de change pour minimiser le risque de change associé à la détention de titres étrangers. Le Fonds peut notamment recourir aux dérivés suivants : des options non négociées en Bourse, des contrats à terme, des contrats à terme standardisés et des swaps. Le Fonds peut également vendre à découvert certains titres conformément au Règlement 81-102. Les ventes à découvert seront effectuées de façon sélective et en fonction des circonstances. Pour ce faire, le Fonds emprunte les titres qu'il vend à découvert, et est dans l'obligation de rendre les titres empruntés au prêteur à une date ultérieure. Le Fonds est tenu de verser au prêteur toute distribution déclarée sur les titres empruntés, ainsi que les frais d'emprunt des titres. Pour rendre les titres empruntés, le Fonds achète les mêmes titres à une date ultérieure, ce qui génère en général un profit sur la vente à découvert pour le Fonds si le cours des titres a diminué à cette date. Les activités de vente à découvert du Fonds sont soumises aux restrictions prévues dans le Règlement 81-102 (et aux exigences qui visent les fonds communs de placement alternatifs).

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension de titres et de prise en pension de titres pour générer des rendements supplémentaires, sous réserve, dans chaque cas, de restrictions au moins aussi rigoureuses que celles qui sont exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Risque de concentration du portefeuille

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Comme le mandat du Fonds est d'investir principalement dans les titres de participation de sociétés qui bénéficieront de la hausse des prix des marchandises et de la construction d'infrastructures, le Fonds est exposé aux risques propres au secteur des marchandises, lequel est présenté ci-après. Veuillez vous reporter à l'inventaire du portefeuille pour consulter la liste du portefeuille du Fonds.

Les tableaux suivants résument les risques de concentration des placements auxquels le Fonds est exposé en raison de son objectif de placement. La répartition du portefeuille du Fonds peut varier en raison des opérations du portefeuille.

Portefeuille par catégorie d'actifs	% de la valeur liquidative	
	30 juin 2023	31 déc. 2022
Actions canadiennes	98,9 %	97,0 %
Options sur actions	(0,2) %	(0,3) %
Total des placements	98,7 %	96,7 %
Trésorerie	2,0 %	3,5 %
Autres actifs, nets des passifs	(0,7) %	(0,2) %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (suite) (non auditées) – 30 juin 2023

Portefeuille par secteur	% de la valeur liquidative	
	30 juin 2023	31 déc. 2022
Énergie	17,8 %	18,6 %
Services publics	15,0 %	8,8 %
Distribution de biens de consommation de base et commerce de détail	12,0 %	-
Actions de fiducies de placement immobilier (FPI)	9,0 %	-
Matériaux	6,0 %	3,0 %
Services de télécommunications	6,0 %	6,0 %
Biens d'équipement	6,0 %	6,1 %
Banques	6,0 %	3,1 %
Transport	3,1 %	9,0 %
Logiciels et services	3,0 %	6,2 %
Distribution de produits de consommation discrétionnaire et commerce de détail	3,0 %	-
Automobiles et composantes automobiles	3,0 %	3,1 %
Services aux consommateurs	3,0 %	2,9 %
Services financiers	3,0 %	-
Services commerciaux et professionnels	3,0 %	-
Options sur actions	(0,2) %	(0,3) %
Vente au détail de produits alimentaires et de produits de base	-	11,8 %
Médias et divertissement	-	6,4 %
Vente au détail	-	3,0 %
Services financiers diversifiés	-	3,0 %
Assurance	-	3,0 %
Produits de consommation durables et vêtements	-	3,0 %
Total des placements	98,7 %	96,7 %
Trésorerie	2,0 %	3,5 %
Autres actifs, nets des passifs	(0,7) %	(0,2) %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Portefeuille par pays	% de la valeur liquidative	
	30 juin 2023	31 déc. 2022
Canada	98,7 %	96,7 %
Total des placements	98,7 %	96,7 %
Trésorerie	2,0 %	3,5 %
Autres actifs nets	(0,7) %	(0,2) %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur du titre ou la contrepartie d'un instrument financier ne puisse pas répondre à ses exigences financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la cote de crédit de l'émetteur. La valeur comptable des titres de créance telle qu'elle est présentée dans l'inventaire du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit du Fonds. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés est fondée sur le profit latent du Fonds sur les obligations contractuelles avec la contrepartie à la date des états financiers. L'exposition au risque de crédit des autres actifs du Fonds est représentée par leur valeur comptable telle qu'elle est présentée dans les états de la situation financière.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (suite) (non auditées) – 30 juin 2023

La contrepartie à toutes les opérations sur options du Fonds est la Banque Canadienne Impériale de Commerce, dont la dette à court terme a obtenu la note de crédit de A-1 de S&P.

Risque d'illiquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces chaque jour. La politique du Fonds consiste à avoir la majeure partie des placements de son portefeuille en titres négociés en Bourse et liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement cédés sur le marché).

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des actions non cotées qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements précis, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité du Fonds quotidiennement. Le tableau ci-dessous présente les passifs financiers du Fonds en les regroupant par échéance en fonction de la durée résiduelle jusqu'à l'échéance du contrat. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

30 juin 2023		Moins de	
Passifs financiers	À vue	3 mois	Total
Montant à payer pour l'achat de placements	891 474	-	891 474
Distributions à payer	91 848	-	91 848
Frais d'administration à payer	-	66 430	66 430
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	51 117	-	51 117
Frais de gestion à payer	-	45 710	45 710
TVH à payer	-	12 895	12 895
Rachats à payer	6 705	-	6 705
	1 041 144	125 035	1 166 179

31 décembre 2022		Moins de	
Passifs financiers	À vue	3 mois	Total
Distributions à payer	67 126	-	67 126
Passifs financiers à la JVRN	56 230	-	56 230
Frais de gestion à payer	-	27 060	27 060
TVH à payer	-	2 635	2 635
	123 356	29 695	153 051

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Cependant, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle présentée ci-dessus soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent habituellement plus longtemps.

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. En pratique, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (suite) (non auditées) – 30 juin 2023

a) Risque de change

Le Fonds investit dans des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le Fonds a recours à des options sur les fonds négociés en Bourse libellés en devises comme couvertures pour réduire le risque de change.

Le tableau ci-dessous indique les devises à l'égard desquelles le Fonds courait un risque important en dollars canadiens au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022. Le tableau indique aussi l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes.

30 juin 2023	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	monétaire	non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Dollar américain	21 717	5 144	26 861	1 086	257	1 343
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,1	-	0,1	-	-	-

31 décembre 2022	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	monétaire	non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Dollar américain	3 409	3 343	6 752	170	167	337
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	-	-	-	-	-	-

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (suite) (non auditées) – 30 juin 2023

b) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements de portefeuille fluctue du fait des variations des prix du marché, autres que celles qui découlent du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement de portefeuille ou par l'ensemble des facteurs touchant tous les placements négociés sur le marché ou dans un segment de marché. Tous les placements de portefeuille présentent un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers correspond à leur juste valeur. Pour connaître la répartition de la valeur liquidative du Fonds par titre et par région, veuillez vous reporter à l'inventaire du portefeuille. La sensibilité du Fonds par rapport à l'indice de référence n'est pas incluse dans les présentes, car, du point de vue statistique, la période de négociation n'est pas assez longue pour permettre d'établir une corrélation significative entre le rendement du portefeuille de placements du Fonds et l'indice de référence pertinent.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (suite) (non auditées) – 30 juin 2023

Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière selon la hiérarchie des justes valeurs. La hiérarchie regroupe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux fondés sur l'importance des données utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 — les données sont les prix cotés non rajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs.

Niveau 2 — les données autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif.

Niveau 3 — une ou plusieurs données importantes utilisées par une technique d'évaluation sont non observables pour établir la juste valeur des instruments.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie des justes valeurs comme suit :

30 juin 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions — position acheteur	21 734 269	-	-	21 734 269
Options vendues	(51 117)	-	-	(51 117)
	21 683 152	-	-	21 683 152

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions — position acheteur	15 599 250	-	-	15 599 250
Options vendues	(56 230)	-	-	(56 230)
	15 543 020	-	-	15 543 020

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, du montant à payer pour l'achat de placements, des rachats à payer, des distributions à verser et des charges à payer ainsi que l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des justes valeurs au cours du semestre clos le 30 juin 2023 ou au cours de la période close le 31 décembre 2022.

Les placements classés au niveau 3 sont évalués à la juste valeur sur la base de données non observables et d'hypothèses qui peuvent porter sur les écarts de taux, les multiples sectoriels et les taux d'actualisation. La direction juge que de remplacer ces données par d'autres données raisonnablement possibles n'aurait pas d'incidence importante sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022.

Il n'y a eu aucune variation des placements de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (suite) (non auditées) – 30 juin 2023

7. PARTS RACHETABLES

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le Fonds offrait trois catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A, les parts de catégorie F et les parts de catégorie I. La catégorie de parts choisie a une incidence sur les commissions à payer par un investisseur, les frais de gestion à payer par le Fonds et la rémunération versée au courtier pour la vente de parts.

Toutes les catégories ont les mêmes objectifs, stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques, telles que les frais de gestion, les commissions de vente et les commissions de service. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pourrait être différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts. Ni le Fonds ni le gestionnaire n'exigent de frais ou de commission de vente à l'achat de parts du Fonds. Un courtier autorisé ou un conseiller peut exiger une commission de vente à l'achat pouvant atteindre 3,00 % au moment de l'achat des parts de catégorie A, ce qui réduirait le montant investi dans les parts de catégorie A du Fonds.

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours des semestres clos les 30 juin 2023 et 2022, pour chaque catégorie de parts est présenté dans les tableaux suivants.

Semestres clos les 30 juin	2023	2022
Catégorie A¹		
Solde au début	56 417	-
Parts émises en contrepartie	22 307	27 000
Parts réinvesties	1 679	-
Parts rachetées	(2 354)	-
Solde à la fin	78 049	27 000
Catégorie F¹		
Solde au début	1 479 532	-
Parts émises en contrepartie	568 266	50 000
Parts réinvesties	34 774	-
Parts rachetées	(87 428)	-
Solde à la fin	1 995 144	50 000

1. Une part d'ouverture de catégorie A a été émise le 15 octobre 2021, mais le Fonds n'a pas commencé à investir selon son mandat de placement avant le 27 juin 2022. La première émission des parts de catégorie F a eu lieu le 28 juin 2022.

Gestion du capital

Compte tenu de la capacité d'émettre et de racheter des parts rachetables, le capital du Fonds peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital et ne fait l'objet d'aucune restriction quant à l'émission et au rachat de parts rachetables à l'exception de ce qui est mentionné dans son prospectus simplifié.

Les objectifs de gestion du capital du Fonds sont les suivants :

- Investir le capital dans des placements qui respectent la description, l'exposition au risque et le rendement prévu indiqués dans le prospectus simplifié
- Conserver des liquidités suffisantes pour couvrir les charges du Fonds et pouvoir répondre aux demandes de rachat qui sont présentées
- Maintenir une taille suffisante pour rendre l'exploitation du Fonds rentable

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (suite) (non auditées) – 30 juin 2023

Rapprochement de l'évaluation à la valeur liquidative

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, il n'existait aucune différence entre l'actif net selon les états financiers semestriels et la valeur liquidative aux fins des souscriptions et des rachats (ainsi que de l'évaluation), calculée conformément à la notice d'offre du Fonds.

8. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens donné à ce terme par la Loi de l'impôt, et le Fonds détient le statut de placement enregistré à l'Agence du revenu du Canada depuis le 1^{er} janvier 2022.

Chaque année d'imposition, le Fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt sur son revenu pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, déduction faite de la tranche de ces gains qu'il déduit au titre des montants payés ou payables aux porteurs de parts (que ce soit en espèces ou en parts) au cours de l'exercice. Un montant est considéré comme payable aux porteurs de parts dans l'année d'imposition si le Fonds le paie au cours de l'exercice ou si les porteurs de parts ont le droit au cours de l'année d'en exiger le paiement. Le Fonds prévoit distribuer chaque année, aux fins de l'impôt, une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets, ce qui lui permet de déduire des montants suffisants pour n'avoir à payer au cours de l'année, en règle générale, aucun impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt*.

Pour chaque année d'imposition au cours de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement aux fins de la Loi de l'impôt, le Fonds a le droit de réduire l'impôt qu'il doit payer (de recevoir un remboursement à cet égard), le cas échéant, sur ses gains en capital nets réalisés selon un montant établi en vertu de la Loi de l'impôt en fonction des rachats de parts effectués au cours de l'exercice (le « remboursement au titre des gains en capital »). Le remboursement au titre des gains en capital dans une année d'imposition donnée pourrait ne pas être suffisant pour compenser entièrement l'impôt que le Fonds doit payer dans l'année d'imposition par suite de la disposition de titres en ce qui a trait aux rachats de parts.

Si le Fonds réalise un revenu aux fins de l'impôt en sus des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice et des gains en capital nets réalisés du Fonds, l'impôt y afférent pourrait être recouvré par le Fonds au cours de l'exercice en vertu des dispositions relatives au remboursement au titre des gains en capital de la Loi de l'impôt, de sorte que, de façon générale, le Fonds n'aurait pas à payer d'impôt sur le revenu aux termes de la partie I de la Loi de l'impôt.

Au 31 décembre 2022, le Fonds avait des pertes en capital brutes de 66 398 \$ et des pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu de néant (néant au 31 décembre 2021).

Au 18 juillet 2022, le Fonds répondait aux exigences d'un fonds commun de placement. Le Fonds est traité comme un fonds commun de placement depuis le 1^{er} janvier 2023.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (suite) (non auditées) – 30 juin 2023

9. FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Frais de gestion annuels (% de la valeur liquidative de la catégorie du Fonds)	
Catégorie	Frais de gestion ^{1, 2}
Parts de catégorie A	1,80 %
Parts de catégorie F	0,80 %
Parts de catégorie I	Des frais de gestion négociés versés directement à Next Edge (d'un maximum de 0,80 %)

1. Majorés de la TVH applicable.
2. À son gré, le gestionnaire peut à l'occasion renoncer à une partie des frais de gestion, ce qui donne lieu à une réduction des frais de gestion imputés. S'il renonce à une partie des frais de gestion, le gestionnaire se réserve le droit de mettre fin à cette renonciation en tout temps et sans préavis aux porteurs de parts ni consentement de ceux-ci.

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les « frais de gestion ») à un taux annuel maximal i) de 1,80 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A; ii) de 0,80 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F, et iii) d'une tranche négociée de la valeur liquidative (jusqu'à concurrence de 0,80 %), calculés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables. Le gestionnaire utilise ces frais de gestion aux fins du paiement des commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits au placement des parts du Fonds.

Le Fonds paie ses propres frais d'exploitation. Ces frais incluent, mais sans s'y limiter, les courtages, les taxes, les honoraires d'audit, les honoraires d'avocat, les frais de garde, la rémunération de l'agent des transferts et de l'agent chargé de la tenue des registres, les honoraires du fiduciaire et les frais de dépôt, les frais d'intérêt, les frais d'administration, les frais de participation des organismes de réglementation, les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports financiers ou aux autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi qu'aux prospectus.

Le président du comité d'examen indépendant touche actuellement une rétribution annuelle de 12 000 \$, et les autres membres du comité d'examen indépendant touchent actuellement une rétribution annuelle de 9 000 \$, majorée du remboursement de leurs frais. La rétribution et les frais des membres du comité d'examen indépendant seront réglés par le gestionnaire des Fonds au prorata en fonction du temps qui a été consacré aux activités de chaque Fonds par le gestionnaire.

À son gré, le gestionnaire peut à l'occasion payer la totalité ou une partie des frais supplémentaires qui seraient autrement payables par le Fonds.

Chaque catégorie de parts est responsable de régler les charges qui lui sont spécifiquement liées et une partie proportionnelle des charges qui sont communes à toutes les catégories de parts.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, des « accords de paiement indirect » de néant (néant pour la période close le 30 juin 2022), dans le cadre desquels un courtier est rémunéré au moyen de commissions en contrepartie de ses services de courtage, ont été utilisés pour régler des charges d'exploitation du Fonds.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes des états financiers semestriels (suite) (non auditées) – 30 juin 2023

10. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp.

Frais de gestion

En vertu du contrat de gestion des placements, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion (se reporter à la note 9). Le total des frais de gestion pour le semestre clos le 30 juin 2023 qui s'est élevé à 83 643 \$ (néant pour la période close le 30 juin 2022) est présenté dans l'état du résultat global et un montant de 45 710 \$ (néant pour la période close le 30 juin 2022) au titre des frais à payer au gestionnaire le 30 juin 2023 est présenté dans l'état de la situation financière.

a) Honoraires du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant attribuable au Fonds pour la période close le 30 juin 2023 était de 9 290 \$ (527 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2022).

11. TENSIONS À L'ÉCHELLE MONDIALE

Le conflit militaire en cours en Ukraine et les sanctions connexes imposées à l'encontre de la Russie et ses alliés continuent à avoir une incidence défavorable sur les économies et les marchés financiers régionaux et mondiaux. Les répercussions défavorables comprennent, sans s'y limiter, l'importante volatilité du marché, les pressions inflationnistes, l'augmentation des taux d'intérêt, l'augmentation du risque de crédit, les pressions exercées sur les marchés des produits de base, la volatilité des taux de change et la perturbation des activités. Dans le contexte actuel caractérisé par une incertitude et une volatilité des marchés accrues, le gestionnaire continue de surveiller de près leur incidence sur l'exposition au risque du Fonds.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Renseignements généraux

GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Next Edge Capital Corp.
1, Toronto Street, bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Téléphone : 416-775-3600
Télécopieur : 416-775-3601
Sans frais : 1-877-860-1080

www.nextedgecapital.com

DÉPOSITAIRE, AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET

AGENT D'ÉVALUATION

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155, Wellington Street West
Toronto (Ontario) M5V 3H6

www.rbcits.com

AUDITEUR

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
100, Adelaide Street West, C. P. 1
Toronto (Ontario) M5H 0B3

www.ey.com/ca/fr

CONSEILLER JURIDIQUE

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
333, Bay Street, bureau 2400
Toronto (Ontario) M5H 2T6

www.fasken.com

SOUS-CONSEILLER

Veritas Asset Management Inc.
100 Wellington Street West
Tour TD Ouest, bureau 3110, C. P. 80
Toronto (Ontario) M5K 1E7

<https://veritasfunds.com>

COURTIER

BMO Marchés des capitaux – Courtage de premier
ordre
100, King Street West, 6^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

www.bmocm.com

Next Edge Capital Corp.
1 Toronto St., Suite 200
Toronto, ON M5C 2V6

Tel: 416 775-3600
Fax: 416 775-3601

www.nextedgecapital.com